



## AVIS PUBLIC

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 11 décembre 2018 à 19h30 en la salle du conseil municipal située au 2490, rue de l'Église à Val-David (Qc) J0T 2N0, le Conseil devra statuer sur les deux demandes de dérogation mineure suivantes :

**1. DM-2018-00091 :**

Adresse : 1617, route 117

Lot(s) : 6 254 748 du cadastre du Québec

Objet : permettre l'implantation d'une piscine hors terre en cour avant à 9,60 mètres de la ligne avant alors que le règlement de zonage n°601 prohibe les piscines en cour avant.

**2. DM-2018-00092 :**

Adresse : 1485, rue Le Familial

Lot(s) : 2 991 323 du cadastre du Québec

Objet : permettre l'empiètement du bâtiment principal de 0,53 mètre dans la marge de recul latérale alors que le règlement de zonage n°601 prescrit une marge de recul latérale de 2 mètres.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Donné à Val-David, le 22 novembre 2018

(S) Sophie Charpentier

Sophie Charpentier, MBA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière